

Le monstre marin, ou les six milliards d'hommes dans un canot? (été 1999)

Suzanne Robert

Volume 41, Number 5 (245), October 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32605ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Robert, S. (1999). Le monstre marin, ou les six milliards d'hommes dans un canot? (été 1999). *Liberté*, 41(5), 65–78.

Hors les murs

SUZANNE ROBERT

LE MONSTRE MARIN, OU LES SIX MILLIARDS D'HOMMES DANS UN CANOT? (été 1999)

*C'est l'idée de s'éloigner de tout et l'impression
de se rapprocher de Dieu qui poussent les
canoteurs à prendre le chemin des rivières.*

Le Devoir¹

On a trouvé d'énormes tortues carnivores dans le Lac-du-Vent-qui-tourne, apprend-on dans la dernière édition de l'*Élévation* 460. À la une, on voit la photo d'un couple souriant ; l'épouse regarde avec une fierté glapissante la bête que son mari soulève péniblement de la plage. Le journal titre : *Les monstres du lac*. (Puisque la photo ne montre qu'une tortue, mais bien deux humains, le pluriel pose ici de façon tragique la question de la véritable identité des « monstres ».) L'article raconte que la jeune épouse entrant dans l'onde par un beau matin chaud de juillet — telle une baigneuse sculpturale de Cézanne, opulente comme celle de Renoir et peut-être enturbannée comme celle d'Ingres, au corps lumineux comme celui de la femme nue dans *Le Déjeuner sur l'herbe* de Manet, s'avancant dans le lac sous un grand soleil

1. Extrait du livre *Idleness, Water, and a Canoe* de Jamie Benidickson. Cité par Caroline Montpetit dans son article « La parenthèse de l'eau », *Le Devoir*, vendredi 23 juillet 1999, p. B1.

jaune, comme celui du *Semeur* de Van Gogh — vit nager près d'elle une grosse tortue que, dans un geste insensé motivé par la peur, elle empoigna soudain par le rebord de la carapace et traîna hors de l'eau avec une énergie dont elle s'étonne encore, rapporte le journal. L'époux apercevant sa femme ruisselante aux prises avec la bête courut chercher son appareil photo, réflexe méritoire qui nous vaut aujourd'hui ces impérissables souvenirs de la femme-à-la-tortue, ou de la tortue-à-la-femme, selon le point de vue du lecteur, ainsi que de l'homme-à-la-tortue, puisqu'un voisin se proposa bientôt comme photographe. Après la séance de photos, on relâcha l'animal.

L'affaire des tortues du Lac-du-Vent-qui-tourne a pris une telle ampleur à Sainte-Enclave qu'elle en a du coup éclipsé l'événement majeur de l'an 1999 : Sainte-Enclavedes-Lacs fête son centenaire. Au lieu de placer à la une les photographies de la fête foraine qui a marqué le centième anniversaire de notre colonie, l'*Élévation 460* a donné priorité à des tortues, au grand dam du comité organisateur des festivités. Autre conséquence de l'affaire des tortues aquatiques : il semble que la réaction de bon nombre de gens qui se baignaient depuis toujours dans le lac soit de refuser catégoriquement d'y remettre désormais les pieds. Finie la baignade ! À l'avenir, on fréquentera le lac en bateau, en motomarine, en hydravion, mais pas à pied. Après tout, les tortues qu'on y a découvertes sont carnivores. D'après les photographies, il s'agirait probablement de l'espèce *Chelydra serpentina serpentina*, ou tortue hargneuse² ; ces reptiles aquatiques de l'Amérique du Nord, aux grosses pattes munies de griffes acérées, à tête imposante et à longue queue, pondent leurs œufs sur les hauts-fonds sablonneux des lacs. Le couple découvreur en a trouvé deux, l'une pesant

2. Ou *Northern Common Snapping Turtle*. Elle est parfois appelée « tortue happante ». La *Chelydra serpentina osceola*, ou *Florida Snapping Turtle*, autre sous-espèce de l'Amérique du Nord, ne se trouve qu'en Floride.

environ 20 kg et l'autre, le double; la première pouvait être âgée d'une cinquantaine d'années, alors que la plus grosse fêtait probablement ses cent ans, en même temps que Sainte-Enclave. N'eût été de la bouderie du comité organisateur des fêtes contre l'animal qui lui avait volé la vedette, la découverte des tortues eût constitué une extraordinaire occasion d'en faire les mascottes du siècle enclavien. L'humain adore associer une mascotte animale à ses festivités. Toutefois, jusqu'à maintenant, il semble qu'aucun Enclavien n'y ait encore songé, même ceux qui, comme le Tavernier (Enclavien d'adoption), aurait pu flairer la bonne affaire pour attirer ici les « touristes ». « Je trouve ça bien l'environnement mais moi chu pour le développement économique », ne cesse de clamer le Tavernier à chacune de ses apparitions publiques à titre de conseiller municipal. Il a pourtant raté l'aubaine. Des tortues gigantesques dans un lac, quelle attraction! On aurait pu organiser des excursions d'observation en bateaux à moteur, comme on le fait pour les baleines du fleuve Saint-Laurent; les « touristes » auraient ensuite fréquenté la buvette du Tavernier, pour son plus grand bonheur et pour son développement économique personnel.

Si, quand il a regardé ses cent ans écoulés dans le miroir des siècles humains, l'Enclavien n'a pas songé à adopter la tortue comme symbole de son existence, n'est-ce pas par conviction qu'il ne ressemble en rien à cette âme à l'aspect rocheux, enfermée dans une boîte munie d'un bec corné et se déplaçant lentement dans les flots du monde? Et pourtant il devrait se méfier de sa conviction, car les miroirs inversent toujours la réalité avant de la refléchir³. Sait-on jamais: la *Chelydra serpentina serpen-*

3. Petite expérience: peignez un point rouge sur votre joue droite; regardez le résultat dans un miroir: l'être qui paraît devant vous et qui devrait être votre reflet exact ne montre aucun point rouge sur sa joue droite. Le point est placé sur sa joue gauche.

tina est peut-être liée à l'être enclavien depuis le fond des âges, comme la tête est soudée au corps.

De l'embranchement des vertébrés, de la classe des reptiles, de l'ordre des chéloniens, la tortue constitue un coffret vivant dont le plastron abdominal et la dossière d'écailles, réunis par des ponts latéraux, enferment la colonne vertébrale, soudée à la carapace, ainsi que les organes vitaux; cette structure en plaques cornées protège non seulement l'animal contre les prédateurs, mais le prémunit également contre la déshydratation. Comme tous les reptiles, la tortue a une respiration pulmonaire; les poumons sont doubles; les espèces aquatiques peuvent demeurer longtemps sous l'eau sans respirer. Comme tous les reptiles encore, elle ne possède aucun contrôle interne de sa température corporelle. La tortue, dont la vision est binoculaire, perçoit les couleurs. Toutefois, si sa vision et son odorat jouissent d'un développement relativement poussé, il n'en est pas de même pour l'ouïe; la tortue n'a pas d'oreille externe et le tympan se trouve à fleur d'écailles derrière les yeux. Pareille en cela à celle des éléphants, cette oreille perçoit les sons à basse fréquence (de quoi être effrayée par le grondement des moteurs de bateaux et par le vrombissement des hydravions, d'autant que le son voyage plus rapidement dans l'eau que dans l'air). Selon les observations humaines, la tortue n'émet aucun son. Quant à son remarquable sens de l'orientation, il s'appuie sur le principe de la phototaxie positive (luminosité du ciel); pour les espèces nocturnes, les nuits sans étoiles et sans lune posent parfois problème! La tortue se reproduit par oviparité. La croissance des reptiles se poursuit jusqu'à leur mort, son rythme ralentissant toutefois à l'âge adulte. Championne en poids et en taille, la tortue-luth (*Dermochelys coriacea*) pèse en moyenne 600 kg et mesure environ 2 m à l'âge adulte; celle du Wharf Aquarium de Monterey, en Californie, a un poids de 862 kg et mesure 2,44 m. Tous les continents

abritent des tortues, sauf les pôles. Quand la température approche du point de congélation, celles-ci entrent en période de léthargie. À l'approche de l'hiver, les tortues terrestres s'enfoncent dans le sable ou la vase. Lorsqu'une fine couche de glace recouvre les cours d'eau, les tortues aquatiques, ne pouvant à l'instar des phoques pratiquer des trous de surface qui leur permettraient de respirer, utilisent un mode de respiration parallèle : l'échange d'air s'effectue dans l'eau par la peau, le cloaque et la gorge⁴ ; ainsi, l'oxygène contenu dans l'eau leur parvient en quantité suffisante pendant leur sommeil hivernal. En effet, lorsque la température de l'eau oscille entre 1 et 3 °C, l'animal entre véritablement en hibernation et son rythme cardiaque devient alors pratiquement imperceptible.

La tortue hargneuse qui hante le Lac-du-Vent-qui-tourne mène une vie nocturne. Il faudra s'installer au bout du quai par une nuit de pleine lune, chaude nuit d'été sans vent et sans vagues, aux heures silencieuses où le lac s'étend comme un miroir noir sous l'éclat lunaire, et user de patience et d'immobilité : dans sa quête de grenouilles et de petits poissons, la tortue peut-être viendra nager près de la surface sans détecter la présence humaine.



Tortue nageant sous
un clair de lune

4. Un Désenclavé aurait aperçu, l'année dernière au début de décembre, une grosse tortue nageant paresseusement sous une limpide couche de glace.

Le jour, la tortue hargneuse passe le plus clair de son temps enfouie dans le sable pour attendre la nuit, à moins qu'un danger ne la force à fuir. Elle est d'un caractère calme et pacifique mais, si on la provoque, elle se défend en mordant l'adversaire avec son bec acéré mû par de puissantes mâchoires ; l'ennemi, qu'il soit humain ou d'une autre espèce, risque de subir de graves blessures à la peau et à la chair — la baigneuse-à-la-tortue aurait pu se retrouver avec une main déchiquetée ou un bras pendouillant, telle une Vénus contemporaine. La tortue hargneuse peut également émettre un puissant liquide nauséabond produit par des glandes logées sous sa carapace.

Il y a plusieurs années de cela, mon voisin Leveilleur partit de bon matin à la pêche dans sa petite chaloupe verte sur le Lac-du-Vent-qui-tourne. (À l'époque, le lac avait droit au silence et nous, à la solitude.) Il en revint bouleversé. Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'il raconta à sa femme ce qu'il avait vécu ce matin-là ; celle-ci, maintenant veuve, n'a retenu que peu de détails de l'aventure racontée par son mari. Elle dira : « Il est allé pêcher avec le petit chien qu'on avait à l'époque. Quand il est arrivé près du banc de sable⁵, le chien s'est mis à japper et c'est alors que mon mari a vu passer près de sa chaloupe un monstre marin. Il a eu peur que la chaloupe soit renversée. Le petit chien aurait pu être dévoré par le monstre. » À la question « À quoi ressemblait ce monstre ? », elle répond plus qu'évasivement : « Il était très laid. Mon mari a dit qu'il était laid et très gros. » Impossible de tirer autre chose de madame Leveilleur. Par contre, une autre voisine, la Tante-du-Musicien, a fait la rencontre d'un monstre marin il y a trois ans. C'était l'été ; elle accompagnait son mari dans une promenade

5. Un haut-fond traverse le lac dans un axe nord-sud.

en bateau à moteur. Une fois arrivé près de la zone la plus profonde du lac (53 m de profondeur), son mari a coupé le moteur et le couple a tranquillement passé le temps à regarder le lac, à converser et à se laisser paisiblement dériver sur les ondes calmes. Tout à coup, tous deux ont aperçu au loin ce qu'ils ont d'abord pris pour un groupe de canards. En effet, ils ont cru voir, volant très près de l'eau lisse et sombre, des oiseaux battant lentement des ailes ; la distance entre le premier et le dernier oiseau du groupe pouvait être d'environ 5 m. Cette étrange formation piqua leur curiosité ; le mari remit le moteur en marche et, à très faible vitesse, il dirigea le bateau vers le vol en surface. Mais tout en naviguant vers son but, le couple se rendit compte de l'erreur : il ne s'agissait pas du tout d'un vol d'oiseaux. Qui était-ce donc ? Le bateau se trouvait encore loin du nœud du mystère marin lorsque le mari se ravisa : il coupa le moteur, car il avait cru apercevoir, en lieu et place des faux oiseaux, des plongeurs dont les palmes, qui entraient et sortaient de l'eau, avaient fait croire à des ailes d'oiseaux battant l'air et l'eau. La Tante-du-Musicien opta elle aussi pour l'hypothèse des plongeurs nageant en surface. Cependant, alors qu'elle écarquillait les yeux pour tenter de bien saisir l'image, tout disparut instantanément : les palmes et les douces vaguelettes que provoquaient leurs mouvements rythmés. Le mari remit encore une fois le moteur en marche, dirigea l'embarcation vers le lieu de l'énigme, quadrilla le secteur : rien. Tout avait irrémédiablement disparu. Illusion d'optique, ou ruse d'un monstre marin farceur ? Et ce monstre, s'il existait, de quelle nature était-il ? Peut-on raisonnablement émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'un spécimen âgé, donc énorme, de *Chelydra serpentina serpentina* et que, ce que le couple avait d'abord pris pour des ailes, puis des palmes, était en fait une illusion créée par les nageoires, ou pattes, de la gigantesque tortue aquatique ? Plutôt

improbable : une tortue hargneuse mesurant 5 m de long, voilà qui aurait de quoi confondre les plus éminents herpétologues. Ou alors, pouvait-il s'agir d'un ancêtre de la *Chelydra* qui aurait survécu depuis des millénaires dans les eaux du lac, parallèlement à sa descendance actuelle, espèce de dimensions plus réduites ? Hypothèse farfelue : l'âge du lac ne dépassant probablement pas la fin de la dernière glaciation ici, il y a dix mille ans, où donc aurait vécu cet ancêtre pendant cette période glaciaire ? dans un glacier qui lui servait de lieu d'hibernation prolongée ? ou alors plus au sud, à la limite méridionale du glacier, après la disparition duquel il aurait entrepris une migration vers le nord, vers le Lac-du-Vent-qui-tourne nouvellement né ? Ou bien s'agirait-il d'une espèce parallèle à la *Chelydra*, issue du même ancêtre mais de taille beaucoup plus considérable et d'apparence repoussante ? Fouillons le passé de la tortue pour tenter de dénouer l'intrigue.

Les chéloniens sont les descendants de formes anciennes dont l'apparition sur Terre au Trias⁶ est antérieure à celle des dinosaures et autres grands reptiles de l'ère secondaire. Ce sont de véritables fossiles vivants parvenus jusqu'à aujourd'hui sans changer d'aspect, ce qui témoigne de leur grande faculté d'adaptation. Au début du Trias, il y a quelque 200 millions d'années, à l'époque où les premières tortues (*Triasochelys dux*) se détachent du groupe des cotylosauriens — reptiliens primitifs venus du fond du Carbonifère (-350 millions d'années) —, l'unique continent terrestre, la Pangée, commence à se fissurer ; la planète est couverte de déserts et de mers chaudes et peu

6. L'ère secondaire est formée de trois périodes géologiques : le Trias, qui commence il y a 225 millions d'années et dure 45 millions d'années, suivi du Jurassique, qui débute il y a 180 m. d'a. et dure également 45 m. d'a., et enfin du Crétacé, qui commence il y a 135 m. d'a. et termine l'ère secondaire, 65 m. d'a. après.

profondes ; le climat torride et sec ne favorise pas le développement de la végétation. Les reptiles prédominent. À mesure que passent les millions d'années, les continents s'écartent les uns des autres, les mers s'installent dans les fractures grandissantes de l'écorce terrestre, provoquant une hausse d'humidité qui stimule la croissance des conifères, des cycas et des fougères géantes. Naissent les mouches et les termites. À la fin du Trias, une deuxième espèce de tortue a déjà fait son apparition (*Proganichelys quenstedti*) ; elle ressemble en tous points aux tortues actuelles, sauf pour quatre traits : sa bouche est garnie de petites dents, une clavicule est rattachée à ses vertèbres, une oreille externe simple prolonge son tympan, et ses pattes et sa tête ne sont pas rétractables. Cette tortue assista à la naissance des dinosaures et des premiers mammifères, petits êtres à sang chaud nés par évolution d'un groupe reptilien. Vient ensuite le Jurassique, période où les tortues se divisent en deux groupes distincts : les pleurodires qui, pour protéger leur cou, le replient latéralement sans pouvoir le retirer sous leur carapace, et les cryptodires dont les vertèbres cervicales souples leur permettent de replier leur cou en forme de S et de rentrer complètement la tête sous la carapace. Les deux groupes subsistent encore, le second dominant notre époque. Pendant le Jurassique apparaissent les tortues de mer, descendantes de celles qui habitaient les marais et les étangs du Trias ; c'est que les océans jurassiques se font envahissants ; la végétation prolifère, les reptiles aquatiques abondent et les grands reptiles terrestres augmentent en nombre et en taille, de sorte qu'au début du Crétacé naît la plus grande tortue ayant existé sur terre : l'Archelon (*Archelon ischyros*). L'Archelon mesurait 3,5 m de long et 4 m d'envergure, une fois déployées ses immenses pattes aux cinq doigts démesurément longs. Elle sillonnait les mers du globe il y a environ 135 millions d'années ; on en a retrouvé quelques

squelettes fossiles jusqu'au centre des États-Unis dans ce qui, à cette époque reculée, constituait la mer Niobara.

Lorsque, à la fin du Crétacé, une catastrophe dont on ignore la nature exacte (probablement la chute d'un astéroïde dans le golfe du Mexique) mit fin au règne des grands dinosaures, la tortue survécut au drame planétaire, tout comme les petits mammifères qui, des millions d'années plus tard, donnèrent naissance à la lignée des hominidés. Quand donc la gigantesque Archelon s'est-elle éteinte ? Nul ne le sait. Nul ne sait d'ailleurs si elle s'est réellement éteinte. Le fait que l'humain n'en ait plus observé depuis l'époque historique (opposée à la préhistoire) ne fournit pas la preuve de sa disparition. Plusieurs espèces, qui avaient été déclarées disparues depuis longtemps, ont été retrouvées dans la nature sauvage au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Se pourrait-il que l'Archelon survive... dans le Lac-du-Vent-qui-tourne ? Ah ! Si l'on pouvait vider ce lac ! La réponse s'y trouve, assurément. Une fois le monstre marin démasqué, il ne resterait plus qu'à confier l'affaire au Perfide-à-l'œil-de-verre⁷, lequel déploierait ses talents dans la mise en marché des richesses naturelles de Sainte-Enclave.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1999, les tortues, vieilles de 200 millions d'années, nageront comme à l'habitude à la surface du Lac-du-Vent-qui-tourne sous le mince croissant platiné de la lune. Le 12 octobre, à la surface du même lac, dans un canot où ils auront « l'impression de se rapprocher de Dieu »⁸, des *Homo sapiens* âgés d'environ trente-cinq mille ans⁹ assisteront en

7. Voir *Liberté*, n° 238.

8. Voir note 1.

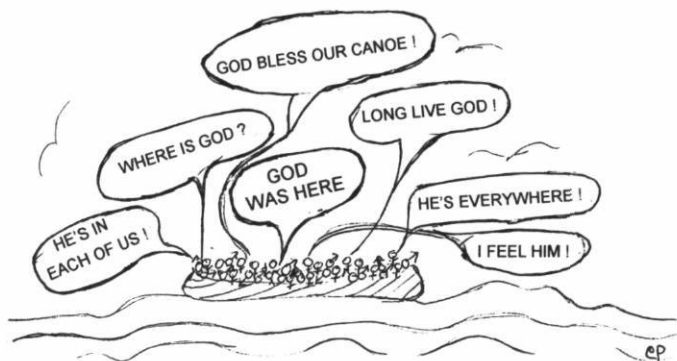
9. Date approximative de la naissance de l'*Homo sapiens* actuel. Les premières formes d'*Homo sapiens* (l'homme de Solo, l'homme de Rhodésie, le Cro-Magnon, etc.) datent d'il y a environ cent mille ans.

jubilant à la naissance du six-milliardième individu de leur espèce¹⁰; ce nouveau-né aura moins d'une chance sur dix de naître dans la prospérité et au moins trois chances sur dix de naître dans l'extrême pauvreté. Mais qu'à cela ne tienne! Le fleuron de l'Évolution est, lui, contrairement à toutes les autres créatures de son dieu, détenteur d'une âme, malgré les restes de cerveau reptilien¹¹ qui structurent son cerveau humain. Il vaut donc vraiment la peine d'assurer sa survie en priorité. Quelle perte sinon! Surtout pour son dieu ...

Et vogue la nef des six milliards de fous qui cherchent un Père céleste, lequel tout récemment s'est transformé en un Père aqueux, un dieu écologique que l'on dépiste en canot (nous apprend *Le Devoir*)! Non seulement la chasse-galerie a changé de cap et de but mais, désormais, on ne peut plus avironner en paix en méditant sur l'univers: il faut plutôt se mettre à la recherche de cette invention humaine d'une divinité ondine, cette fois cachée dans tous les cours d'eau canotables de la planète. «Là! crie une voix franchouillarde venant de la nef. N'est-ce pas Dieu, là, sur le rocher?» «What? lance un accent américain. No! No! God is in the water!» De partout dans le canot fusent des cris et des interrogations (en anglais dorénavant, car les Américains, capitaines du canot, ne comprennent aucune autre langue). Les visions et les prières débordent de l'embarcation surchargée.

10. La date du 12 octobre 1999 a été décrétée par l'Unesco «Jour de la naissance du six-milliardième être humain».

11. «Il s'agit des portions les plus anciennes du cerveau humain, au sens évolutif, ainsi que de celles qui contrôlent les fonctions de base (réflexes, réponses sensorielles, motrices et émotives de base, contrôle neurovégétatif, équilibre, etc.). Ces portions sont constituées par le bulbe rachidien, le cervelet, le thalamus et l'hypothalamus, en fait par tout le cerveau humain, à l'exception de la partie supérieure qui contient tout le cortex.



La nef des fous

« Et si Dieu était invisible ? » murmure un Enclavien francophone unilingue mystique, pendant que sous la surface de l'eau meurt la tortue hargneuse que les époux photographiés à la une de l'*Élévation* 460 avaient momentanément retirée du lac. Elle a été retrouvée sans vie sur le rivage le lendemain de sa capture. « Morte de stress », dit-on dans le voisinage.

Ce petit *Homo sapiens* jeune de trente-cinq mille ans, appartenant à l'embranchement des vertébrés, à l'ordre des mammifères primates et à la famille des hominidés, qui cherche un dieu dans les rivières pendant ses vacances, comment traite-t-il la tortue reptilienne, vieille de deux cents millions d'années et dont il porte une incroyable quantité de structures cervicales dans la tête ? Comme tout le reste, évidemment. Il en a d'abord fait des mythes et des légendes, manière pacifique de s'appropriier l'environnement. Ensuite, il en a fait une proie : il fouille le sable des grèves à la recherche de ses œufs, très prisés dans l'industrie alimentaire ; il massacre les tortues adultes pour en faire de la soupe ; il les tue pour conserver l'écaille et en fabriquer des objets de luxe. En 1997,

William McCord, spécialiste canadien des tortues, se promenait en touriste au marché Qingping de Canton (aujourd'hui Guangzhou), en Chine. On y vendait d'énormes quantités d'animaux vivants, mais quelle ne fut pas la surprise de l'herpétologue lorsqu'il aperçut des centaines de caisses contenant des tortues américaines vivantes (ou presque !) faisant partie d'espèces en péril. Il estima rapidement le total des effectifs contenus dans les caisses : 10 000 au moins, à carapace dure et d'âge respectable, ce qui prouvait qu'elles ne provenaient pas d'élevages, les éleveurs ne trouvant pas rentable ce genre de tortues qui n'atteignent souvent le maximum de leur valeur marchande qu'à vingt-cinq ans. L'ouverture des marchés chinois et la réforme de l'économie ont permis l'émergence d'une classe de consommateurs bien nantis pour qui les tortues constituent une nourriture de choix, un médicament ou un animal de compagnie ; la plupart des espèces indigènes chinoises ayant disparu en raison de la voracité du marché, les commerçants se tournent maintenant vers d'autres pays pour s'approvisionner. Les lois américaines strictes régissant l'importation d'espèces menacées d'extinction ne s'appliquent malheureusement pas aux exportations, rarement contrôlées. Au Canada, les tortues indigènes ne peuvent, par bonheur, être vendues pour la consommation ou comme animal de compagnie. Le Fonds mondial pour la nature estime qu'entre 1993 et 1997, les États-Unis ont exporté vingt-cinq millions de tortues à l'étranger¹².

On en vient à souhaiter qu'une catastrophe (astéroïde ou autre) emporte l'humanité dans le néant tout en laissant croître paisiblement les tortues, exactement comme un cataclysme provoqua la disparition des dinosaures il y a soixante-cinq millions d'années tout en

12. Voir *Biosphère*, vol. 15, n° 3, été 1999, p. 20-22.

épargnant les reptiles et les mammifères de petite taille. Enfin une Terre sans humains, une Terre aux survivants !

« Au dernier survivant les biens », dit la formule testamentaire. Mais qui seront-ils vraisemblablement, les survivants de cette planète ? Le monstre marin, ou les six milliards d'hommes dans un canot ?

La Narratrice